

La Région apporte une solution

La FRBP tenait son assemblée générale, hier, à Saint-Denis. Il a beaucoup été question de la suppression de l'allocation logement pour l'accession à la propriété. Le président de la Région, Didier Robert, a annoncé l'intervention à hauteur de 15 millions d'euros de sa collectivité afin de débloquer les 523 dossiers en souffrance d'ici à 2020. Les premiers « dès maintenant ».

Un « désastre social et économique ». Le président de la FRBP, Bernard Sirieux, est revenu hier à l'occasion de l'assemblée générale de son organisation sur la décision du gouvernement de supprimer en janvier l'allocation logement pour l'accession à la propriété.

Le président de la Fédération française du bâtiment, Jacques Chanut, invité de cette AG, en a remis une couche : « Dès que l'on touche à l'allocation logement accession, cela a un effet immédiat sur la solvabilité des Français et donc sur l'activité du BTP. Les élus ont une responsabilité énorme. Le BTP est la colonne vertébrale économique, sociale et en termes d'aménagement du territoire de ce pays ».

« Je veux des propriétaires »

Message reçu cinq sur cinq par Didier Robert. Alors que 523 dossiers déjà validés sont actuellement bloqués, les accédants à la propriété n'ayant pas les moyens de compenser la perte de l'AL accession, le président de la Région l'a annoncé hier : « même si nous sommes loin de notre champ de compétences, nous sommes prêts, jusqu'en 2020, à engager la collectivité régionale et ainsi être certains que ces opérations ne seront pas perdues. Je veux des propriétaires ».

Le patron de la pyramide inversée à fait le calcul. Alors que la ligne budgétaire unique peut être mobilisée à hauteur de 16 millions d'euros, « il reste entre 15 et 18 millions à trouver à raison de 35 000 euros par logement ». La Région, comme lui demandaient les organisations professionnelles et notamment la Capéb pas plus tard que la semaine dernière, va puiser dans ses réserves. En particulier dans les fonds destinés à la réhabilitation des logements.

« Ces 15 millions d'euros seront liés jusqu'en 2020, explique Didier



De gauche à droite : Bernard Sirieux, Jacques Chanut, Didier Robert et Amaury de Saint-Quentin. (Photo David Chane)

Robert. Je fais le pari que dans la loi de Finances pour 2019, nos parlementaires obtiendront le retour de l'État dans le financement de l'allocation logement pour l'accession à la propriété, et je le souhaite. En attendant d'avoir un véhicule législatif, nous faisons l'avance pour ne pas bloquer le processus ». Voilà qui ressemble beaucoup à ce qui s'est passé pour la continuité territoriale...

Le « pari » de Didier Robert

Également présent à l'AG de la FRBP, le préfet ne veut pas perdre de temps, lui qui en a appelé dans son intervention à « l'intelligence

collective » en ces temps de disette budgétaire du côté de l'État. « J'ai conscience des conséquences de cette suppression. C'est un dossier sensible. Il nous faut établir un système pérenne. Nous allons nous retrouver rapidement afin d'architecturer un dispositif qui puisse répondre aux besoins les plus immédiats ».

Quand les premiers dossiers seront-ils débloqués ? « S'ils sont prêts dès maintenant, nous les débloquerons dès maintenant », promet Didier Robert. Les familles réunionnaises ayant vu leurs projets tomber à l'eau en ce début d'année vont commencer à retrouver le sourire.

Cédric BOULLAND

GROS PLAN

UN SALON DU BTP EN OCTOBRE

Le Parc des Expositions de Saint-Denis accueillera du 11 au 14 octobre le premier salon professionnel du bâtiment et des travaux publics. 120 exposants sont attendus sur plus de 10 000 m² et deux halls d'exposition. « L'objectif sera de valoriser notre savoir-faire », confie Bernard Sirieux, président de la FRBTP. L'organisation patronale a fixé ses traditionnelles Coulisses du BTP aux mêmes dates.

Pas de solution judiciaire pour Bourbon Bois

Quelques jours après avoir été reçu en préfecture, Yvon le Vilain, le dirigeant de Bourbon Bois âgé de 71 ans, s'est rendu au tribunal de commerce de Saint-Denis, hier. Des salariés en grève et des sous-traitants ont manifesté dans le même temps devant le palais de justice.

En février, ils s'agissait d'obtenir un mandat ad hoc pour le groupe de construction ayant pris la suite des Cases Tomi en 1978. Le leader sur le marché de l'accession à la propriété emploie 76 personnes en direct tout en faisant travailler une cinquantaine de sous-traitants.



En grève, des salariés de Bourbon Bois se sont retrouvés devant le palais de justice de Champ Fleuri, hier. (Photo Isabelle Serre)

Hier, c'est une demande de sauvegarde qui a été sollicitée. Sans plus de réussite, au grand dam de la secrétaire générale de l'UR 974, Clara Derfla : « Monsieur le Vilain a emmené ses sociétés à l'asphyxie. Il a demandé une procédure de sauvegarde, ça a été refusé. Nous sommes là car c'est l'avenir de l'entreprise. Il faudrait un administrateur judiciaire, qui prenne les rênes de la société et la gère de façon sereine. Qu'on ne laisse pas Monsieur le Vilain profiter de la suppression de l'allocation logement pour faire couler l'entreprise. Derrière les 70 salariés, il y a une cinquantaine d'artisans qui travaillent. Cela représente 300 salariés au total. »

Une entreprise pas en difficultés

Selon nos informations, Bourbon Bois ne justifie pas aujourd'hui de difficultés financières permettant d'enclencher une procédure préventive ou collective. L'entreprise ne perd pas d'argent et ses fonds propres restent importants. Le problème de Bourbon Bois

se situe ailleurs, au niveau de son carnet de commandes. La suppression de l'allocation accession risque de lui faire perdre 80% de son chiffre d'affaires (445 dossiers sont actuellement bloqués). Et s'est déjà traduite par la mise en chômage partiel de 50 salariés. Reste à savoir si la prise de position de la Région (lire ci-dessus) va changer la donne.

Autre souci pour Bourbon Bois : sa gouvernance. Yvon le Vilain en reste le patron mais ce sont ses enfants qui sont aujourd'hui actionnaires du groupe. Et ils ne partagent visiblement pas les orientations de leur père.

Un nouveau rendez-vous est prévu dans les prochaines semaines devant le tribunal de commerce afin de voir comment la situation de Bourbon Bois a évolué.

La piste d'une cessation d'activité, et donc d'une fermeture sans passer par une liquidation judiciaire, est évoquée. Si tel est le cas, ce sont les sous-traitants qui risquent de se retrouver en procédure collective.

C.B.
Avec I.S.

pour le BTP en 2017

Il a forcément été question de l'état de santé du BTP réunionnais, hier, lors de l'assemblée générale de la FRBTP. Pour son président, Bernard Sirieux, 2017 « n'a pas dérogé à la règle après une année 2016 sinistrée. Nous n'avons enregistré aucune amélioration, ce qui est inquiétant ».

Le chiffre d'affaires du secteur s'est situé comme en 2016 à un milliard d'euros hors nouvelle route du Littoral (1,3M€ avec la NRL) pour un effectif de 17 000 salariés. « Dans le logement social, nous risquons d'atteindre un niveau historiquement bas depuis 2009 alors que les besoins sont réels. Et il faudra deux à trois pour monter des dossiers, ce qui implique d'attendre 2019 voire 2020 pour observer du mieux », estime Bernard Sirieux.

Le préfet ne partage pas ce sentiment. « Le tableau n'est pas que sombre », commente-t-il à la lecture de la dernière enquête de l'Edom faisant apparaître une hausse de 6,6% de la commande publique.

Sur le logement social, en revanche, Amaury de Saint-Quentin reconnaît que « nous sommes

loin des objectifs du plan logement outre-mer ».

Didier Robert est à la fois « inquiet et terriblement optimiste. Nous ne sommes pas très loin d'une sortie du tunnel à condition que l'ensemble des acteurs politiques et économiques s'expriment d'une même voix ».

« Terriblement optimiste »

La FRBTP attend beaucoup du plan départemental de suppression des radiers sur les routes des hauts, de la construction des téléphériques urbains de Saint-Denis et Cilaos mais aussi de la nouvelle entrée Ouest du chef-lieu au bout de la nouvelle route du Littoral. Elle sollicite par ailleurs des parkings supplémentaires de covotage.

Bernard Sirieux critique également le Haut conseil de la commande publique : « Il ne remplit pas pleinement son rôle. Il faut faire bouger les choses ».

Le préfet est d'accord : « Il faut lui donner un nouveau souffle ». Il n'en dira pas plus pour l'instant. C.B.

INVESTISSEMENTS D'AVENIR

3M€ pour La Réunion

L'Etat, la Région et la BPI (Banque publique d'investissement) ont signé hier les conventions de la troisième génération du programme d'investissement de l'avenir (ex Grand emprunt).

L'enveloppe globale pour La Réunion est de 3 millions d'euros (1,5M€ de la part de l'Etat et autant de la Région). Il s'agit de subventions et/ou d'avances remboursables.

IME sont dédiés aux projets d'innovation. Objectif : « accélérer l'émergence d'entreprises

leaders sur leur domaine et pouvant prétendre à une envergure nationale ».

2M€ sont fléchés vers les projets d'accompagnement et de transformation des filières. Le but : « renforcer la compétitivité des filières stratégiques » et faire en sorte que les projets soutenus « démontrent à terme une autonomie financière vis-à-vis du soutien public ».

La Région va lancer un appel à projet pour chacun de ces deux programmes. C.B.

Vite dit, vite lu

■ ACG management

Nouvel investissement dans Soleil Réunion



Déjà présent depuis 2014 dans le capital de l'entreprise dirigée par Gérard Rangama, ACG Management, spécialiste de l'investissement dans les PME non cotées, remet de l'argent dans Soleil Créole, plus connue sous sa marque de confitures, plats cuisinés, épices et autres achards Soleil Réunion (photo David Chane). Depuis le début, c'est un montant supérieur à 900 000 € qui a été injecté, notamment pour la réalisation d'une nouvelle ligne de production. Avec ce réinvestissement, l'entreprise de Gillot employant 33 personnes souhaite « renforcer sa présence en métropole ». Déjà présente à Paris à travers un réseau d'épicerie spécialisées, Soleil Réunion entend se développer dans l'Hexagone grâce à un nouveau partenariat de distribution. « Nous avons pour ambition de faire progresser la part de notre chiffre d'affaires à l'export de 5 à 20% à horizon 2020 », se projette Gérard Rangama.